



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DES SERVICES À LA FAMILLE

**Travailleurs des services sociaux
communautaires**

Des postes sont à pourvoir dans chacune des 25 localités du Nunavut.

Échelle salariale : 83 538 \$ à 100 562 \$

N° de réf. 17-504954 Clôture : jusqu'à ce que pourvu

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ à 30 424 \$ par année.

Postuler au : Gouvernement du Nunavut,
C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0.
Tc : 867 975-6220. Sans frais : 1 888 668-9993.
Courriel : **CSSW@gov.nu.ca**

(Veillez indiquer le **NUMÉRO DE RÉFÉRENCE** dans l'objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

www.gov.nu.ca/fr/public-jobs